

PRÉFECTURE DU TARN

\*\*\*

**DIRECTION DES LIBERTES PUBLIQUES ET DES COLLECTIVITES  
TERRITORIALES**

Bureau de l'environnement et des affaires foncières

---

**AVIS D'OUVERTURE**  
**D'ENQUETES PUBLIQUES**

conjointes préalables à la déclaration d'utilité publique des travaux d'aménagement hydrauliques sur la rivière Thoré et ses affluents, à la délivrance de l'autorisation au titre de la législation sur l'eau et à la déclaration d'intérêt général des dits travaux sur le territoire des communes de Mazamet, Pont-de-l'Arn et Bout-du-Pont-de-l'Arn.

Les enquêtes seront ouvertes du lundi 21 février 2011 au mardi 22 mars 2011 inclus.

Le dossier est déposé en mairies de Mazamet, Pont-de-l'Arn et Bout-du-Pont-de-l'Arn. Il est tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de ces mairies.

Le public peut présenter ses observations sur les registres ouverts à cet effet. Les observations écrites peuvent être adressées, avant la clôture de l'enquête, au commissaire enquêteur en mairie de Mazamet.

Monsieur Michel BADY, désigné en qualité de commissaire enquêteur, recevra les observations du public en mairies de :

**Mazamet :**

- le lundi 21 février 2011 de 9 heures à 12 heures,
- le mardi 22 mars 2011 de 14 heures à 17 heures,

**Bout-du-Pont-de-l'Arn :**

- le jeudi 3 mars 2011 de 14 heures à 17 heures,
- le mardi 15 mars 2011 de 9 heures à 12 heures,

**Pont-de-l'Arn:**

- le vendredi 11 mars 2011 de 9 heures à 12 heures.

A l'issue des enquêtes, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la préfecture du Tarn, à la sous-préfecture de Castres ainsi que dans les mairies concernées